



## **Prix d'excellence en éducation de l'AUC** **Stipulations**

**Objectif :** Pour célébrer l'excellence en éducation en reconnaissant les membres de l'AUC qui ont apporté une contribution importante dans ce domaine, tant en milieu non universitaire qu'en milieu universitaire.

### **Catégories de prix et admissibilité**

- Un prix pour les membres candidat·e·s de l'AUC (Prix d'excellence en éducation de l'AUC pour les résident·e·s)
  - Chaque programme postdoctoral sera encouragé à proposer chaque année un·e membre candidat·e pour le prix.
  - Les candidat·e·s à ce prix peuvent être nommé·e·s par la direction du programme, les étudiant·e·s/stagiaires, les pairs ou les responsables pédagogiques/cliniques.
  - Une attention particulière sera accordée aux personnes qui font preuve d'excellence en matière d'éducation dans le cadre de leur propre programme de formation et au-delà.
  - Les candidat·e·s doivent être des membres candidat·e·s canadien·ne·s en règle de l'AUC.
- Un prix pour les membres actif·ve·s de l'AUC (Prix d'excellence en éducation de l'AUC)
  - Les candidat·e·s à ce prix peuvent être nommé·e·s par des étudiant·e·s/stagiaires, des collègues ou des responsables pédagogiques/cliniques.
  - Une attention particulière sera accordée aux personnes qui font preuve d'excellence en matière d'éducation à l'échelle locale et internationale.
  - Les candidat·e·s doivent être des membres actif·ve·s canadien·ne·s en règle de l'AUC, qu'ils ou elles exercent en milieu universitaire ou non universitaire.

### **Processus de mise en candidature**

Les documents suivants sont requis lors de la présentation d'une candidature :



- Lettre de nomination, de deux pages maximum, d'une personne autorisée à soumettre une candidature (voir ci-dessus). Cette lettre doit fournir les informations suivantes au Comité de sélection :
  - Décrire les réalisations du/de la candidat·e dans le domaine de l'éducation, y compris les réalisations en matière d'enseignement, l'élaboration de cours/programmes d'études, les innovations pédagogiques, la création de nouvelles technologies ou techniques pédagogiques, les résultats des évaluations des apprenant·e·s (cotes de l'enseignant·e), les présentations/publications et la recherche dans le domaine de l'éducation, et l'impact de la participation au leadership en éducation.
- Vous pouvez fournir jusqu'à deux lettres de soutien supplémentaires (2 pages maximum chacune) qui apportent d'autres éléments de preuve en rapport avec les critères de sélection.

### Critères de sélection

Le Comité de sélection des prix choisira les deux lauréat·e·s de chaque année en fonction des critères suivants :

- Contributions exemplaires à l'enseignement au niveau du premier cycle, des études postdoctorales, de la formation professionnelle continue ou des études supérieures
- Contributions à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de cours et de programmes d'études
- Création d'innovations pédagogiques, y compris de nouvelles technologies éducatives
- Contributions à la recherche en éducation
- Démonstration de leadership dans le domaine de l'éducation

### Comité de sélection

- Il est composé de six membres :
  - Vice-président·e, Éducation (d'office)
  - Président·e du Comité des prix (d'office)
  - Représentant·e du CanUUC (CPCUC)
  - Représentant·e du Comité des affaires des résidents
  - Représentant·e du Comité des résidents et des boursiers
  - Représentant·e du Comité d'urologie en milieu non académique
- Le Comité de sélection examinera les candidatures et choisira chaque année un·e lauréat·e parmi les membres candidat·e·s canadien·ne·s de



l'AUC et un(e) lauréat(e) parmi les membres actif(ve)s canadien(ne)s de l'AUC.

### Remise du prix et honneurs

- Prix du/de la membre candidat(e) :
  - Présentation du prix lors du Congrès annuel de l'AUC
  - Prix de 1 000 \$ en espèces
  - Annonce du/de la lauréat(e) dans les communications de l'AUC et sur le site Web
- Prix du/de la membre actif(ve) :
  - Présentation du prix lors du Congrès annuel de l'AUC
  - Parrainage pour assister à une conférence éducative ou un cours ou à toute autre initiative pédagogique du choix du/de la lauréat(e) (jusqu'à 5 000 \$)
  - Annonce du/de la lauréat(e) dans les communications de l'AUC et sur le site Web